

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Transmission des informations entre l'AOS et les complé- mentaires	3-5
Assemblée générale d'automne	5
Claude Bernheim, médecin et artiste-peintre	7
Un geste vers la Grèce	8-9
Association <i>Face à Face</i>	9-11
Reçu pour vous	11
Candidatures	13
Ouvertures de cabinets	14
Changements d'adresse	14-15
Reprise d'activité	15
Mutations	15-16
Petites annonces	16-17
Conférence de la SMG	17
A vos agendas!	18-19

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire
d'automne se tiendra le

lundi 16 novembre 2015
dès 19 h 00 (cf. page 5).

La convocation vous parviendra
en temps utile.



La tombe des assureurs

Les chiffres de la hausse des primes d'assurance-maladie ont été révélés: + 4% sur l'ensemble du territoire suisse, avec des pics de + 10% pour certains assureurs. Cette inexorable ascension sans perspective est insensée. C'est le financement du système de la santé qui ne va plus. Le goutte-à-goutte de la perfusion se vide inexorablement. C'est une mort lente et certaine.

A Genève, la hausse annoncée sera de 4,8% en 2016 en moyenne avec une prime moyenne de 523.50 francs. Les primes de l'assureur low-cost Assura augmentent de 9,5%! Notre ministre, M. Mauro Poggia estime que les coûts de la santé n'ont progressé entre 2013 et 2014 que de 1,26%. Ce ras-le-bol du magistrat s'exprime en gras sur la manchette de la Julie: «Genève est le dindon de la farce».

Il y a tout juste un an, le peuple suisse était appelé à se prononcer sur l'idée d'une caisse publique. Plébiscitée par la majorité des cantons romands et toutes les régions francophones, elle n'a pas trouvé grâce outre-Sarine. Les débats avaient été intenses et la contradiction forte. L'AMG avait soutenu

ce projet. Notre slogan était: «Marre d'être pris pour des dindons». Douze mois plus tard, sans surprise, le gallinacé est de retour.

Cet étranglement de la capacité des ménages à pouvoir payer les primes atteint son paroxysme et la colère gronde. Ce sont les enfants et les jeunes adultes qui connaissent les hausses les plus importantes. Par exemple, l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les enfants est de plus de 14% dans le canton de Neuchâtel (+ 6,8% à Genève pour cette catégorie d'assurés). Ce transfert sur les familles est lourd à supporter.

Mme Verena Nold, directrice de Santésuisse, a immédiatement parlé de la fin de l'obligation de contracter. Ce n'est pas une surprise de constater que, année après année, les assureurs reviennent sur ce sujet refusé avec force par le peuple suisse en 2008 et 2012. Laisser les assureurs choisir les médecins, supprimer la possibilité du patient de choisir son docteur, c'est non. Les pleins pouvoirs concentrés dans les mains des assureurs seraient un cataclysme. Avant le vote sur la Caisse publique, le Parle-

**Pour être efficace
sur toute la ligne,
collaborez avec la Caisse
des Médecins en ligne.**

Ä K **ÄRZTEKASSE**
C M **CAISSE DES MÉDECINS**
CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS
Société coopérative · Agence Genève-Valais
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

ment fédéral nous avait promis un progrès – pourtant édulcoré lors des délibérations – dans la transparence par l'adoption de la nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance-maladie. C'était un leurre de plus: sa mise en œuvre et son texte même sont aujourd'hui contestés par les assureurs. Les assurés-citoyens pourraient bientôt en avoir assez de ces écrans de fumée et des promesses sans lendemain!

Nous avons toujours dénoncé la chasse aux bons risques, véritable pilier néfaste du système de l'assurance de base. Il est vrai que l'assuré jeune et en bonne santé coûte moins cher. La maladie n'est pas un choix. Assura a annoncé des hausses massives de ses primes (entre 7 et 14%), car depuis deux ans cet assureur fait face à une augmentation de plus de 200 000 nouveaux assurés souvent âgés ou fragiles tant son attractivité s'est retournée contre ses fallacieux principes de recherche obsédante des bons risques. Là encore, une vision à court terme: CQFD.

La dernière trouvaille concoctée par M. Alain Berset montre bien la difficulté du ministre à agir dans ce marasme, lui qui a été à la fois pour et contre la Caisse publique. Il s'agit de la suppression des franchises de

1000 et 2000 francs et surtout de la diminution des avantages offerts par les franchises élevées. Ce nouveau report d'une partie des frais médicaux sur les assurés conforte l'évolution constatée ces dernières années: le citoyen est le dindon du système. Ainsi, la manne payée par chaque assuré a explosé, l'Etat et les assureurs demandant que toujours plus d'argent sorte de la poche du citoyen.

Les assureurs rêvent de transférer l'ambulance hospitalier dans les mains de l'Etat et donc d'imposer des paiements par pathologie comme en stationnaire, les DRG, où l'Etat serait en charge de 55% des factures. Les assureurs tentent ainsi de sauver leur face ternie par leur opacité et leur approche mercantile. La santé n'est pas au service des affaires d'argent. Le scandale des réserves accumulées dans les cantons avec une redistribution fédérale décidée unilatéralement par les assureurs est une plaie ouverte.

La forte hausse des primes pour 2016 était prévisible et découle du rattrapage des augmentations trop faibles annoncées l'an dernier à la veille de la votation sur la Caisse publique... Un tel rattrapage avait déjà eu lieu au lendemain du refus de l'initiative sur la



Nos prestations à Genève : 24/7



Leader suisse en médecine de laboratoire, Viollier est toujours à proximité. A Genève, Viollier Genève SA (diagnostic clinique de laboratoire) et Viollier Weintraub SA (pathologie) se tiennent à votre entière disposition.

Entreprise familiale avec plus de 680 collaborateurs, elle est dirigée par la famille Viollier, aux racines genevoises depuis 1606.

caisse unique en mars 2007. La manipulation et la farce se répètent.

Alors oui, les assureurs creusent leur tombe, c'est une certitude. Leurs suppôts parlementaires à Berne passeront sans doute entre les gouttes de la sanction populaire lors des votations fédérales, mais ils devront composer avec le ras-le-bol et la grogne des citoyens.

Erratum: dans mon édito du mois de septembre, je citais le Dr M.-A. Raetzo: celui-ci nous fait justement remarquer que c'est bien sûr à une «défragmentation» du système de santé et à une réorganisation de l'équipe soignante autour du médecin de premier recours qu'il appelle, et non à une «fragmentation» comme cela été malencontreusement écrit. Nos excuses à l'intéressé! (MM)

Transmission des informations entre l'AOS et les complémentaires

Les assureurs-maladie de base ont-ils le droit de transmettre des informations relatives à leurs assurés AOS aux assureurs-maladie complémentaires?

Toute personne domiciliée en Suisse est tenue de s'assurer contre la maladie au titre de l'assurance obligatoire des soins (AOS) (art. 3, al. 1 LAMal). Cette assurance de base fournit à la population une couverture complète du risque maladie, correspondant à l'hôpital au standard de la division commune (art. 25, al. 1 et al. 2 let. e LAMal).

Outre cette couverture obligatoire de base, les assurés AOS peuvent choisir de contracter une assurance-maladie complémentaire régie par le droit privé et la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA). Ce type d'assurance-maladie couvre des prestations non couvertes par l'AOS, telles le séjour en chambre privée ou semi-privée, le choix du médecin à l'hôpital ou certaines prestations médicales qui ne font pas partie du catalogue des prestations prévues aux articles 25 à 31 LAMal.

Se pose dès lors la question de la communication d'informations relatives aux assurés AOS de l'assureur-maladie de base à l'assureur-maladie complémentaire. La question est d'autant plus pertinente que ces deux types d'assureurs font souvent partie du même groupe de sociétés dans le système en vigueur en Suisse (art. 12, al. 2 LAMal).

Dans l'absolu, un assureur-maladie de base n'est pas autorisé à transmettre des informations relatives à ses assurés AOS – actuels ou anciens – à un assureur-maladie complémentaire, que ce soit spontanément ou sur demande de l'assureur-maladie complémentaire. L'assureur-maladie de base doit impérativement obte-

Trop c'est trop! Le financement du système de santé est à bout de souffle et le mur se rapproche: la mort cérébrale est programmée.

Michel Matter

nir le consentement préalable écrit de l'assuré AOS.

Les données relatives à la santé sont des données dites «sensibles» au sens de la loi fédérale sur la protection des données (art. 3, let. c ch. 2 LPD). Selon cette loi, la communication de données sensibles à des tiers est soumise à des restrictions légales plus importantes que les autres données personnelles.

L'assureur-maladie de base est un organe fédéral au sens de l'art. 3, let. h LPD, chargé d'une tâche de la Confédération. Il est tenu d'accepter sans réserve tout candidat à l'assurance quel que soit son état de santé (art. 4, al. 2 LAMal). Le traitement de données personnelles par un assureur-maladie de base est dès lors réglementé par la section 4 de la LPD dédiée aux organes fédéraux, soit les articles 16 à 25bis LPD. Les dispositions générales de la loi sont également applicables (art. 1 à 11a LPD).

En tant que données sensibles, les données relatives à la santé d'un assuré AOS ne peuvent être communiquées par un assureur-maladie de base que dans les cas prévus par une loi au sens formel, ou moyennant le consentement explicite de l'assuré (art. 4, al. 5, 17, al. 2 et 19, al. 1 let. b LPD). A cela s'ajoute que selon l'art. 33 LPGa, l'assureur-maladie de base est tenu de garder le secret à l'égard des tiers et ne peut y déroger que si l'une des exceptions de l'art. 84a LAMal est donnée.

En l'espèce, ni une loi au sens formel ni l'art. 84a LAMal n'autorisent la communication d'informations concernant un assuré AOS par son assureur-maladie de base à un assureur-maladie complémentaire. L'art. 84a, al. 1 let. b LAMal prévoit certes la communication de données par l'assureur-maladie de base aux organes d'une

autre assurance sociale, lorsque une obligation de communiquer résulte d'une loi fédérale. L'assurance-maladie complémentaire ne constitue toutefois pas une assurance sociale, et il n'existe aucune obligation de communiquer figurant dans une loi fédérale.

Dans ces circonstances, seul l'assuré AOS est habilité à consentir à la communication de ses données personnelles à une assurance-maladie complémentaire. **Un consentement explicite et écrit est requis** (art. 4, al. 5 LPD et art. 84a, al. 5 let. b LAMal).

En cas de violation de leur obligation de garder le secret, les personnes physiques travaillant au sein de l'assurance-maladie de base peuvent être sanctionnées d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus (art. 92, let. c LAMal). Le même comportement est d'ailleurs également passible d'une amende en application de l'art. 35, al. 2 LPD.

Compte tenu de ce qui précède, l'assureur-maladie de base n'est pas habilité à transmettre des informations concernant ses assurés AOS à un assureur-maladie complémentaire sans leur consentement explicite et écrit. Pour cette raison, une stricte séparation entre l'assurance-maladie de base et l'assu-

rance-maladie complémentaire doit être observée lorsque les deux activités sont menées au sein du même groupe d'entreprises.

Cela étant, il convient de garder à l'esprit le contexte habituel dans lequel l'assureur-maladie complémentaire cherche à obtenir des renseignements sur l'assuré AOS. Dans la majorité des cas, l'assuré AOS désire contracter une assurance complémentaire afin de compléter sa couverture, et l'assureur-maladie complémentaire entend apprécier son risque. Contrairement au système de la LAMal où les assureurs-maladie de base sont tenus d'accepter tous les candidats à l'assurance (art. 4, al. 2 LAMal), les assureurs-maladie complémentaires jouissent de la liberté contractuelle. Ils sont ainsi habilités à exiger du candidat à l'assurance («proposant») les informations nécessaires à l'appréciation de leur risque (art. 4 LCA), et ont le droit de refuser toute couverture aux proposants dont ils estiment que le risque est trop élevé, ou qui refusent de livrer les informations ou de se soumettre aux examens permettant d'apprécier le risque.

En conséquence, si l'assuré AOS (proposant) désire obtenir une couverture d'assurance-maladie complémen-



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H

21 rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél : + 41 22 545 50 50
Fax : + 41 22 545 50 51
Email : info@cird.ch
www.cird.ch



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

61 Route de Thonon
1222 Vézenaz
Tél : + 41 22 545 50 55
Fax : + 41 22 752 68 44
Email : info@cirg.ch
www.cirg.ch

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI

taire, il devra nécessairement livrer un certain nombre d'informations à l'assureur. L'assureur-maladie de base est certes tenu par le secret, mais le candidat à une couverture par l'assurance-maladie complémentaire qui refuserait toute transmission d'information risque fort de se voir refuser la couverture.

Cela ne signifie toutefois pas que l'assuré AOS doit dans tous les cas permettre aveuglément à son assureur-maladie de base de transmettre l'intégralité de son dossier médical à l'assureur-maladie complémentaire, par l'intermédiaire ou non de médecins-conseils. D'une part, tout traitement de données, y compris la transmission de données concernant un assuré AOS par un assureur-maladie de base à un assureur-maladie complémentaire, doit respecter le principe de la proportionnalité (art. 4, al. 2 LPD). D'autre part, l'assureur-maladie complémentaire n'est habilité à obtenir du proposant que les faits importants pour l'appréciation de son risque, «*au sujet desquels il a posé par écrit des questions précises, non équivoques*» (art. 4, al. 3 LCA). Cette réglementation donne d'ailleurs lieu aux questionnaires de santé détaillés imposés aux proposant par les assureurs-maladie complémentaires.

Dans certains cas, une transmission indiscriminée de l'ensemble du dossier médical en mains de l'assureur-maladie de base à l'assureur-maladie complémentaire – notamment lorsque les deux assureurs font partie du même groupe d'entreprises – peut apparaître disproportionnée, car non nécessaire à la stricte appréciation du risque par l'assureur-maladie complémentaire. C'est notamment le cas lorsque le dossier de l'assureur-maladie de base contient des données sensibles concernant l'assuré AOS qui n'ont aucune influence sur l'appréciation du risque de l'assureur-maladie complémentaire. En pareille circonstance, l'assuré AOS est fondé à refuser toute transmission de données par l'assureur-maladie de base et à exiger de remplir lui-même le questionnaire de santé au sens de l'art. 4, al. 1 LCA. Il reste bien sûr tenu d'y répondre de manière complète et honnête, sous peine de s'exposer au reproche de réticence et à ses conséquences (art. 6 LCA).

Prof. Philippe Ducor
Avocat conseil de l'AMG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'AUTOMNE

LUNDI 16 NOVEMBRE 2015, à 19 h 30 précises,

à l'auditoire Marcel-Jenny, entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2015
2. Réception des nouveaux membres
3. Election au Conseil
4. Désignation des délégués de l'AMG à la Chambre médicale de la FMH et à l'Assemblée des délégués de la SMSR
5. Projet de budget 2016
6. Mise en œuvre des décisions adoptées par les AG des 26 janvier et 1^{er} juin 2015
7. Cotisation 2016
8. Approbation des budget et cotisation 2016
9. Désignation du réviseur des comptes 2015
10. Points d'actualité et questions (pour pouvoir y répondre au mieux, les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée)
11. Invité : Me Philippe Ducor, avocat-conseil de l'AMG, présentera les menaces pesant sur le secret médical (projet de loi cantonal) – vote éventuel d'une résolution

Un buffet-apéritif sera servi dès 19h 00 au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny.



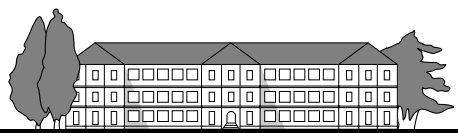
Votre laboratoire de proximité

Nous vous proposons :

- Une vaste gamme de services de haute qualité issus de laboratoires locaux et de centres de compétence nationaux
- Suivi personnalisé, rapide et fiable assuré par un personnel qualifié et spécialisé
- Une technologie de pointe d'analyse et de transmission des résultats
- Le rattachement au réseau international synlab

www.synlab.ch

1007497



CLINIQUE DE JOLI-MONT

La Clinique de Joli-Mont est un établissement médical public, axé principalement sur les suites de traitements de pathologies médicales et chirurgicales, dans une mission de réadaptation stationnaire, polyvalente ou spécifique à un organe (musculo-squelettique, cardiaque, pulmonaire, etc).

L'établissement propose une prise en charge multidisciplinaire en intégrant les symptômes physiques, psychiques, ainsi que les spécificités gériatriques et les problèmes médico-sociaux des patients. Son rôle essentiel est de rendre le patient le plus autonome possible et de favoriser/organiser son retour à domicile dans des conditions appropriées. La Clinique accueille également des patients en soins palliatifs, dans une mission d'accompagnement en fin de vie.

Située dans un magnifique parc à 20 minutes du centre ville, la Clinique répond à un réel besoin du réseau de santé genevois. Dotée de 98 lits, les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux, publics ou privés, et par les médecins de ville pour les patients en provenance du domicile. Le service des admissions se charge des démarches administratives pour l'obtention de l'accord de l'assurance, pour la durée de séjour spécifiée dans la demande, et jugée nécessaire au patient par le médecin envoyeur.

Clinique de Joli-Mont
45, avenue Trembley – 1211 Genève 19
Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10
info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

1007508



CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495

Claude Bernheim, médecin et artiste-peintre



Claude Bernheim, qui a pratiqué en tant qu'interniste et médecin de famille pendant 37 ans à Chêne-Bourg, publie sa biographie sous le titre *Esquisse de vie* aux Editions Slatkine. Il a réussi à réaliser son rêve d'adolescent, de mener une double vie d'artiste-peintre et de médecin. Le livre met en évidence le conflit résultant de l'ambivalence qu'il a éprouvée avec ses deux vocations. Il parle de sa paresse innée qu'il a dû vaincre pour satisfaire ses exigences de qualité dans les deux professions.

L'ouvrage se lit facilement. Il est enrichi de plus de cinquante reproductions en couleurs d'aquarelles que Bernheim a peintes lors de ses voyages dans les cinq continents. La plupart de ces œuvres n'ont jamais été présentées en public. Les images sont parfois accompagnées de réflexions et commentaires sur les pays visités et les habitants rencontrés. L'auteur raconte son parcours avec un grand nombre d'événements anecdotiques qui illustrent cette esquisse de vie dans laquelle le hasard a joué un rôle non négligeable. Il souligne l'importance de l'enfance et de l'adolescence, l'influence de grandes personnalités rencontrées, d'un enseignant du Collège et de peintres vivants et disparus qui l'ont marqué. Il déploie des réflexions sur les courants et modes dans l'art, sa relation avec ses mécènes, tout en gardant sa liberté et son indépendance. Il parle de l'acte de création et de son choix de Genève

ainsi que du paysage lémanique comme cadre de vie et d'inspiration. L'auteur est convaincu que son travail artistique l'a préservé d'un *burnout* dû à la surcharge de travail et de responsabilités. Dans ce contexte, Bernheim rapporte également le facteur essentiel du soutien inconditionnel de son épouse dont il a bénéficié dans ses deux activités.

Bernheim décrit brièvement sa formation en médecine interne, anesthésiologie et en soins intensifs à une époque où ce champ de travail était à ses débuts en Suisse. Il avait ensuite repris le cabinet du médecin généraliste Jehan Reymond à la périphérie de Genève. Il a eu le privilège de suivre beaucoup de patients pendant plus de trente ans en soignant jusqu'à quatre générations de la même famille. Il a toujours tenu à séparer strictement médecine et peinture vis-à-vis de ses patients.

A la fin de son activité médicale, dans sa 72^e année, on voit l'auteur assis sur les escaliers de la Piazza di Spagna à Rome en train de méditer sur sa retraite, sur le fait d'avoir du temps, et sur le soulagement de ne plus être responsable de ses patients. Il a résolu son problème d'ambivalence et il est en paix avec lui-même.

Un grand nombre de médecins et autres professionnels ayant également des dons artistiques en musique, littérature, poésie, sculpture pourraient se reconnaître dans le livre de Claude Bernheim.

Paul-Olivier Vallotton

L'auteur dédicacera son livre au «Nouveau Vallon», route du Vallon N° 8, 1224 Chêne-Bougeries le vendredi 6 novembre 2015 de 17 h 30 à 20 h 30, le samedi 7 novembre et le dimanche 8 novembre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30.

Un geste vers la Grèce

Syrie, Afghanistan, Yémen... : les champs de bataille sont malheureusement très nombreux et chacun se demande comment aider utilement les victimes, toutes les victimes. Entre autres organisations actives sur le terrain, les médecins connaissent bien le CICR, Médecins sans Frontières et Médecins du Monde. Mais il y a aussi les pays où les contraintes économiques ont des effets désastreux, par exemple dans le domaine de la santé, en particulier pour les plus démunis. Ainsi en va-t-il de la Grèce, où les médecins demandent aux patients d'acheter eux-mêmes pansements, seringues et gazes, sans parler des médicaments, parce que certains hôpitaux sont en rupture de stock, comme Médecins du Monde a pu le constater. Pis : un nombre croissant de Grecs, estimé à 3 millions de personnes, sont exclus du système de santé, du fait que devenir chômeur implique la perte de toute couverture médicale dans l'année qui suit. Et même pour les patients bénéficiant encore de l'assurance sociale, les économies budgétaires se sont traduites par un rétrécissement de l'offre de santé publique. Et ne peut s'offrir une assurance privée qui veut ! C'est dans ce contexte que le Dr Pierre-Alain Courvoisier souhaite attirer votre attention sur le projet 2015-

2016 du Collège de Saussure à Genève et souhaite vous inciter à faire un geste de solidarité vers la Grèce en soutien au dispensaire social Metropolitain Helliniko. (réd.)

Cher-e-s Collègues,

Si la Grèce a des problèmes politiques et économiques dont le règlement avec l'Union européenne semble compliqué, la population grecque, elle, souffre d'un déficit important en santé publique.

Différents groupes de médecins et pharmaciens se sont formés pour créer des dispensaires avec soins bénévoles, qui nécessitent bien évidemment une aide.

Nous vous sollicitons donc pour soutenir «un geste vers la Grèce», qui a pour but d'aider les dispensaires et pharmaciens sociaux solidaires, dans lesquels travaillent de nombreux bénévoles.

Vous pouvez donner du matériel (à visée diagnostique ou thérapeutique) ou faire un geste financier (CCP/IBAN: CH06 0900 0000 1447 0037 0) qui permettra d'acheter du matériel ou des médicaments qui seront envoyés ensuite sur place.

proximos
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983

Genève-médecins

24/24  
à domicile 022-754 54 54

Consultations à domicile 24h / 24:

- Domicile, EMS, voie publique
- Urgences, médecine générale
- En collaboration avec le réseau de soins
- Sutures, ECG, sondages urinaires
- Conseils téléphoniques

Des médecins genevois au service des professionnels de la santé, et de leurs patients.

36 av. du Cardinal-Mermillod • 1227 Carouge • tél. 022 754 54 54 • fax 022 734 25 91 • www.gemed.ch

1007442

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de l'association: www.ungesteverslagrece.com

Dans le cadre de ce soutien que l'on aimerait sur la durée, nous vous signalons un point d'orgue artistique arrêté au vendredi **27 avril 2016 avec l'exécution, au Victoria Hall de Genève, de l'oratorio Axion Esti de Mikis Theodorakis.**

C'est le chef d'orchestre et de chœur **Philippe Othenin-Girard**, qui est très impliqué dans le soutien à l'association «un geste vers la Grèce», qui sera à la baguette.

Nous vous recommandons vivement de retenir cette date.

Pour terminer ce appel, j'aimerais reprendre la boutade d'**Angélique Ionatos** au cours d'un de ses derniers concerts au Forum de Meyrin où elle nous disait de manière amusée que si chaque citoyen européen versait 1 centime d'euro à chaque fois qu'il utilise un mot d'origine grecque, il n'y aurait plus de problème économique en Grèce!

Ceci pour nous rappeler avec humour nos origines culturelles, vous remercier infiniment d'avoir prêté attention à ces quelques lignes et de soutenir «un geste vers la Grèce».

Dr Pierre-Alain Courvoisier

L'Association *Face à Face* à Genève



FACE A FACE
La force de faire face

Luttant contre la transmission transgénérationnelle de la violence, l'Association *Face à Face*, fondée à Genève en 2001 par sa directrice, Claudine Gachet, travaille activement avec les auteurs de violence. Si les prises en charge sont dans un premier temps destinées aux femmes auteurs de violence et à leur entourage, fort de sa pratique/expertise, l'association a élargi son champ d'action au fil des années. Elle compte actuellement trois pôles de spécialisation: les femmes auteurs de violence, les adolescent-e-s ayant des comportements agressifs et/ou violents (13 à 20 ans), et les familles à transactions violentes, éprouvant des difficultés à communiquer.

Face à Face FEMMES

D'obédience systémique et comportementale, l'Association *Face à Face* propose des *settings* thérapeutiques personnalisés, mêlant entretiens individuels, familiales, dyades ou séances de groupe, cherchant avant tout la responsabilisation constructive des personnes ayant des

comportements agressifs et/ou violents. Si les jeunes qui fréquentent le programme *Face à Face ADOS* sont généralement envoyés par des institutions (écoles, foyers, SPMi, tribunal) ou leurs familles, les femmes qui effectuent une démarche auprès de *Face à Face* le font pour la plupart de leur propre initiative, souffrant en effet de ne pouvoir se défaire de leurs comportements violents, mais aussi, et surtout, de ne pas pouvoir en parler. Pourtant, parler de leurs comportements violents, le reconnaître et se responsabiliser, leur permet de commencer à travailler activement, de reconnaître les déclencheurs de violences et d'agir en conséquence. *A Face à Face*, la violence est abordée de manière holistique, c'est-à-dire en considérant aussi bien la part *auteur* de chaque femme que leur part *victime*.

Face à Face ADOS

Fondée en 2008 pour les jeunes de 13 à 20 ans ayant des comportements violents, le programme pionnier et interactif *Face à Face ADOS* est aujourd'hui reconnu parmi les programmes modèles de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) selon la citation suivante (cf. www.jeunesetviolence.ch):

«Le groupe de pilotage tripartite du programme de prévention *Jeunes et Violence*, formé de représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes, a sélectionné le projet *Face à Face ADOS* en tant que projet modèle. À ce titre, les résultats de *Face à Face ADOS* serviront à la formulation de bonnes pratiques en matière de prévention de la violence.»

Dans ce cadre, le programme, *Face à Face ADOS* a par ailleurs été validé par le Conseil fédéral en juin 2015. Ce programme propose des entretiens individuels, des séances de groupe, des entretiens de famille et des ate-

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ?

1. Appelez votre médecin habituel, même les jours de fête :

- l'assistante ou le médecin vous répondent et vous disent que faire
- sinon, **écoutez entièrement** le message du répondeur et suivez ses instructions

2. Prenez contact avec un service d'urgence proche

(les soins urgents ambulatoires sont pris en charge par l'assurance-maladie de base dans tous les centres ci-dessous) :

URGENCES ADULTES			
Centre d'urgence, La Colline Av. Beau-Séjour 6, Genève	022 702 21 44	Hôpitaux universitaires HUG Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2, Genève	022 372 81 20
Clinique de Carouge Av. du Cardinal-Mermillod 1, Carouge	022 309 46 46	Urgences de gynécologie et d'obstétrique Boulevard de la Cluse 28, Genève	022 372 42 36
Clinique des Grangettes Ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries	022 305 07 77		
Hôpital de la Tour Av. J.-D. Maillard 3, Meyrin	022 719 61 11	Urgences ophtalmologiques Rue Alcide-Jentzer 22, Genève	022 372 84 00
Clinique et permanence d'Onex Route de Chancy 98, Onex	022 709 00 00	Urgences psychiatriques Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2, Genève	022 372 38 62

URGENCES ENFANTS			
Clinique Générale-Beaulieu Chemin Beau-Soleil 20, Genève	022 839 54 15 (sur rendez-vous)	Hôpital de la Tour Av. J.-D. Maillard 3, Meyrin	022 719 61 00 (sur rendez-vous)
Clinique des Grangettes Ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries	022 305 05 55	Hôpitaux universitaires HUG Urgences pédiatriques Av. Roseraie 45, Genève	022 372 45 55

3. En cas de déplacement impossible, consultation urgente à domicile **surtaxée** :

Genève-Médecins	022 754 54 54
Médecins-Urgences	022 321 21 21
SOS Médecins	022 748 49 50

4. URGENCE VITALE, AMBULANCE : 144

Police 117 Feu 118 Intoxication 145

Pensez-y!

- Ne faites pas venir un médecin à domicile si vous pouvez vous déplacer!
- Ne surchargez pas les Hôpitaux universitaires qui sont destinés en priorité aux urgences graves!

Vous avez besoin d'un taxi ?

- Taxi-Phone: 022 33 141 33 • Genève Taxi: 022 320 22 02 • Taxi Ambassador: 022 731 41 41

Service d'urgence des chiropraticiens de Genève :	022 781 82 00
Service de garde de la Société cantonale d'ostéopathie :	079 203 58 04
Urgences vétérinaires petits animaux :	0900 83 83 43

Annuaire des médecins AMG: www.amge.ch

Application iPhone/Android: MedAMGe

Temps d'attente du Réseau des urgences genevois sur: SmartHUG

Réseau des urgences genevois (RUG): www.hug-ge.ch/services-urgences

Pharmacie de garde: www.pharmageneve.ch

Médecin-dentiste AMDG de garde: www.amdg.ch

liers menés par des intervenants extérieurs, tels que des comédiens, un enseignant de BD, un maître d'arts martiaux, la police, les gardes-frontière ou encore *Action Innocence*. Au sein d'un cadre rigoureux, *Face à Face ADOS* a pour but de développer le respect de la hiérarchie, l'empathie des jeunes en leur permettant de mieux reconnaître, exprimer et gérer leurs émotions, et ainsi d'améliorer leur capacité de lien.

Face à Face FAMILLES

Suite à l'expertise gagnée sur le terrain ces 14 dernières années, et afin de répondre au problème de la transmission transgénérationnelle de la violence de manière plus efficace, l'Association *Face à Face* ouvre cette année *Face à Face FAMILLES* destiné aux familles à transactions violentes et ayant des difficultés à communiquer. L'objectif de cette nouvelle consultation est de transmettre des outils concrets afin que les familles puissent les mettre en pratique de manière au-

tonome. *Face à Face FAMILLES* permettra également de détecter et, si nécessaire, d'orienter les enfants en bas âge vivant quotidiennement dans la violence. Ceci pour agir encore plus en amont dans la prévention de la transmission des comportements violents à travers les générations.

Samira Zoubiri
Chargée de projet

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact à l'adresse ou au numéro suivants :

Association «Face à Face»
Rue Voltaire 16 – 1201 Genève
Tél: 022 345 12 15/ 078 811 911 7
Email: info@face-a-face.info
www.face-a-face.info

Reçu pour vous

La mémoire et ses troubles: dans la collection *J'ai envie de comprendre*, les éditions Médecine & Hygiène (1225 Chêne-Bourg, septembre 2015, 218 pages) ont fait paraître un ouvrage qui a été conçu et rédigé par **Laetitia Grimaldi**, journaliste scientifique, en collaboration avec le **Pr Jean-François Démonet** et **Andrea Brioschi Guevara**.

Que serions-nous sans notre mémoire, sans ces souvenirs qui nous construisent, conditionnent nos réactions ? Capable d'ancrer en nous les connaissances les plus complexes, comme les parfums les plus subtils, notre mémoire peut aussi se laisser déborder par l'émotion, s'effondrer sous le coup de la fatigue ou de la maladie.

Comment bien mémoriser ? Comment se fait le tri entre ce que l'on retient et ce que l'on oublie ? Quels sont les ennemis de la mémoire ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles répond cet ouvrage grand public, dixième volume de la collection *J'ai envie de comprendre*.

Cet ouvrage sera donc indispensable à chacun : mieux connaître le fonctionnement de la mémoire, c'est aussi mieux en prendre soin face au temps qui passe.

Pour en savoir plus :

<http://www.planetesante.ch/Liens-utiles/J-ai-envie-de-comprendre-La-memoire-et-ses-troubles> (réd.)



Vos patients & les violences domestiques



L'outil en ligne des professionnel-le-s de la santé

www.ge.ch/stopviolence

1007289 E.C.S.E.

AGENCEMENT, MOBILIER SUR MESURE
Depuis 25 ans, un service adapté à vos besoins

PROJET, DEVIS, REALISATION ET POSE

Félix Pierre-Yves – 22 rte de Monniaz – 1254 Jussy – Tél. 022 759 00 49

1007472

Proxilis
analyses médicales

Votre laboratoire de proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux

022 341 33 14 info@proxilis.ch www.proxilis.ch

1006864



Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez les au numéro de téléphone gratuit suivant: 0800 570 234
info@swisstransplant.org,
www.swisstransplant.org

medimage imagerie médicale

Bienvenue chez Medimage, Expérience - Modernité - Confort

— Les radiologues: Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Deac: Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque —







IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner Denta-scan



Échographie Doppler



Mammographie numérique low dose



Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur



Radiologie numérique



Panoramique dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse: 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax: +41 (0) 22 789 20 70 Mail: info@medimagesa.ch

1007306

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Anne-Chantal HERITIER BARRAS
HUG – Service de neurologie
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1996
Titre postgrade en neurologie, 2007

Cheffe de clinique dans le Service de neurologie des HUG, elle est spécialisée en épileptologie et en éducation thérapeutique du patient. Elle est également responsable du CeSLA (Centre pour la sclérose latérale amyotrophique et maladies apparentées) aux HUG.

Dr Christelle MEKUI VERNIORY
Rue des Pylons 15, 1205 Genève
Née en 1979, nationalité camerounaise
Diplôme de médecin en 2014
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2014

Après son doctorat en médecine à l'Université de Yaoundé (Cameroun), elle effectue sa formation postgrade au sein des HUG à Genève et obtient le titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie. Elle s'intéresse aux thérapies groupales et aux troubles du comportement alimentaire et depuis 2012 est cheffe de clinique responsable de l'unité spécialisée (ESCAL) des HUG dans le domaine.

Dr Giorgio MICHALOPOULOS
Rue Saint-Ours 4, 1205 Genève
Né en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2008

Après avoir suivi les études entre Fribourg et Zurich et avoir obtenu le diplôme de médecin en 1999, il a effectué des internats dans le canton du Tessin, en gynécologie-obstétrique et chirurgie. Il a ensuite commencé la formation de psychiatre et psychothérapie dans le canton de Berne (deux ans) avant d'arriver à Genève aux HUG en 2005, où il termine sa formation en 2008. Actuellement chef de clinique au Département de la santé mentale et psychiatrie (Unité troubles de l'humeur des HUG), il a ouvert un cabinet depuis mai 2015. Il quittera les HUG fin octobre 2015 pour se consacrer uniquement à sa pratique privée.

Dr Rania MOHAMED
Clinique et permanence d'Onex (dès le 01.2016)
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Née à Genève, où elle a suivi toutes ses études, elle obtient son diplôme fédéral de médecin en 2007. Elle a exercé la médecine interne à Martigny, Monthey, puis aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle s'installe en Ville de Genève dès janvier 2016.

Dr Liliana-Ethel ROLDAN
Rue de Vermont 37, 1202 Genève
Née en 1956, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 1982 (Argentine), reconnu en 2007
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2015

Après avoir obtenu le diplôme de médecin en Argentine, elle achève sa formation en pédiatrie et néonatalogie et obtient le titre de spécialiste de la SAP (Société Argentine de pédiatrie). En Suisse depuis 1996, elle travaille en pédiatrie au CHUV comme cheffe de clinique, et poursuit sa formation en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte. Depuis 2009 elle travaille comme CDC au CHUV et aux HUG jusqu'en 2014. Elle a obtenu son diplôme de spécialiste et travaille actuellement comme médecin psychiatre indépendant au Centre de psychothérapie de Varembe.

Dr Annick VEILLARD
HUG - Hôpital des enfants
Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 4
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2013

Après avoir suivi ses études à Fribourg, puis à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, elle a travaillé comme médecin interne en psychiatrie adulte à la Fondation de Nant, puis en pédiatrie dans le canton du Jura. Elle a suivi sa formation de spécialiste au SPEA, aux HUG, ainsi qu'au CHUV. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, elle prévoit de travailler à temps partiel comme médecin associée aux HUG, et en pratique privée, à Genève dès novembre 2015.

**Vos patients le consultent:
pensez à consulter le site
www.planetesante.ch!**

Ouvertures de cabinets

Dr Niroshini Violet ARIARAJAH REGUEIRO

Spécialiste en médecine interne générale
Avenue J.-D.-Maillard 11, 1217 Meyrin
Tél. 022 782 32 83
Fax 022 782 15 30

Dr Berj ARMENIAN

Spécialiste en gastroentérologie
Rue Giovanni-Gambini 8, 1206 Genève
Tél. 022 908 10 01
Fax 022 908 10 04

Dr Daniela CAPELLUTO

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue du Mont-Blanc 24, 1202 Genève
Tél. 079 897 09 07

Dr Cédric LANIER

Spécialiste en médecine interne générale
Avenue J.-D.-Maillard 11, 1217 Meyrin
Tél. 022 782 32 83
Fax 022 782 15 30

Dr Codrina RETHORET

Spécialiste en médecine interne générale
Espace le Bien et l'Être
Rue de la Muse 3, 1205 Genève
Tél 079 949 08 90
et
Phosphorus
Rue du Village 19-21, 1214 Vernier
Tél 079 949 08 90

Dr Asita SARRAFZADEH

Spécialiste en neurochirurgie
Cité Générations
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Tél. 022 709 00 00

Dr Alain VONLAUFEN

Spécialiste en gastroentérologie
Rue Giovanni-Gambini 8, 1206 Genève
Tél. 022 908 10 00
Fax 022 908 10 04

Dr Caroline WERNER

Spécialiste en médecine interne générale
Route d'Aire 140, 1219 Aire
Tél. 022 796 15 71
Fax 022 796 16 20

Dès le 2 novembre 2015

Dr Panayiotis CHRISTOFILOPOULOS

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur
Hôpital de La Tour
Chemin de La Tour 12, 1217 Meyrin
Tél. 022 719 76 32

Dr Céline GIRARDIN

Spécialiste en pédiatrie
Cité générations
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Tél. 022 709 00 43
Fax 022 709 00 45

Prof. Robin PETER

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur
Avenue Eugène-Pittard 34, 1206 Genève
Tél. 022 839 76 76
Fax 022 839 76 70

Changements d'adresse

Le Dr Edouard BROUSSALIAN

Médecin praticien, n'exerce plus à la place Cornavin 12, mais à la rue du Vieux-Collège 12, 1204 Genève
Tél. (inchangé) 022 347 28 08

Le Dr Pierre CHRISTENSEN

Spécialiste en pneumologie et en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue du Mont-Blanc 20, mais au boulevard Georges-Favon 12, 1204 Genève
Tél. (nouveau) 022 311 73 22
Fax (nouveau) 022 311 73 27

Le Dr Minh Luyen HONG

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la route des Acacias 14, mais au Centre médico-chirurgical des Acacias, rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias.
Tél. (nouveau) 022 342 54 55
Fax (nouveau) 022 300 21 27

Le Dr Anne-Claude GEORGE

Spécialiste en oncologie médicale et en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue Maunoir 26, mais à l'Hôpital de zone de Nyon, chemin Monastier 10, 1260 Nyon
Tél. (nouveau) 022 994 60 95
Fax (nouveau) 022 994 64 54

Le Dr Tatiana GIRAUD

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus à la rue de Lausanne 14, mais à la route des Acacias 54bis, 1227 Carouge
Tél. (nouveau) 022 309 33 06
Fax (nouveau) 022 309 33 01

Le Dr Walter GROB

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'infirmerie de Genève Aéroport, mais à la Clinique des Grangettes, urgence adultes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Tél. (nouveau) 022 717 71 90
Fax (nouveau) 022 717 72 17

Le Dr Alexis GUNN-SECHEHAYE

Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus à la place des Charmilles 1, mais au Centre ophtalmologique de Rive, rue Pierre-Fatio 15, 1204 Genève
Tél. (nouveau) 022 959 75 75
Fax (nouveau) 022 959 75 60

Le Dr Anne-Laure LAVANCHY

Spécialiste en rhumatologie et en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue Charles-Humbert 8, mais au Centre médico-chirurgical des Acacias, rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias
Tél. (nouveau) 022 342 54 55
Fax (nouveau) 022 300 21 27

Le Dr Natalia LOBOIKO

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus au Centre Phénix Plainpalais, mais à l'avenue Pictet-de-Rochemont 7, 1207 Genève
Tél. (nouveau) 076 388 65 31

Le Dr Flavio SCOLARI

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus à la rue Charles-Humbert 8, mais au Centre médico-chirurgical des Acacias, rue des Epinettes 19, 1227 Carouge
Tél. (nouveau) 022 342 54 55
Fax (nouveau) 022 300 21 27

Reprise d'activité

Dr Maria de los Angeles GUERRERO BRATSCHI

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue Abraham-Gevray 6, 1201 Genève
Tél. 022 900 01 15

Dr Hayat GUINAND-MKINSI

Spécialiste en radiologie
Rue Marignac 14, 1206 Genève
Tél. 022 346 75 95
Fax 022 346 55 24

Dr Keyvan NICOUCAR

Spécialiste ORL
Rue Emile-Yung 6, 1205 Genève
Tél. 022 347 68 77
Fax 022 347 41 87

Médecins, pour vos patients en fin de vie,
en alternative à l'hôpital, pensez à la **Maison de Tara**:
www.lamaisondetara.ch – tél: 022 348 86 66

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Niroshini Violet ARIARAJAH REGUEIRO, Evgueni BEKNAZAR, Bastien BRAILLARD, Edith BRANDAO FARINELLI, Helena CLAYTON, Alessandra COEYTAUX JACKSON, José Francisco DUDA MACERA, Thomas HOLZER, Céline JUDAS-MARECHAL, Arman KHACHATRYAN, Olga PASSARIN, Henri SUNTHORN, Valérie ULDRY, Philippe VOSTREL, Ann YEBOAH KASONGO KABUYA, dès le 2 octobre 2015.

Réintégration d'un ancien membre (membre depuis le 9 décembre 2011, le Dr Sambian Noël avait démissionné en janvier 2012, ne travaillant plus à Genève):

Dr Elisabeth SAMBIAN NOEL
Rue des Marbriers 4, 1204 Genève
Née en 1958, nationalité française
Diplôme de médecin en 1988 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade de médecin praticien, 2010

Candidatures à la qualité de membre actif à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1):

Dr Lore BARBIER: membre ordinaire de l'AMG depuis le 1^{er} juin 2012, elle exerce désormais son activité principale dans le canton de Vaud, où elle est membre ordinaire de la SVM.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Hayat GUINAND-MKINSI, Nicolas REVERDIN, dès le 1^{er} janvier 2016.

Mutations (suite)

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Anne-Claude GEORGE, dès le 1^{er} janvier 2016.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Yves MOTTAZ, Dominique LAUFER, Pierre REUST, Denis SPAHNI, dès le 1^{er} janvier 2016.

Exclusions définitives (selon l'art. 18, al. 5 des statuts, en cas de non-paiement des cotisations, le Conseil prend les sanctions prévues à l'art. 34; selon l'art. 34, al. 3 et 4 à appliquer par analogie, «Si un membre ne s'est pas acquitté de son amende dans un délai de trois mois, son cas est soumis au Conseil en vue de son exclusion temporaire. Si l'amende n'est pas payée dans les six mois suivant une exclusion temporaire, le membre perd définitivement sa qualité de membre»; selon l'art. 4, al. 2 et l'art 10, al. 3, l'exclusion entraîne ipso facto la démission de la FMH; en application de l'art. 34, al. 5, «Toute sanction entrée en force peut faire l'objet d'une publication dans le bulletin de l'AMG»):

Docteurs Vincent LECOCCQ, Guilhem SEBAN, au 23 août 2015.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Diego ARAOZ, médecin-conseil du GCERF – *Global Community Engagement and Resilience Fund*

Dr François CRESPO, médecin du travail de l'*Ifage (Fondation pour la formation des adultes)*

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Michel WEBER, survenu le 16 septembre 2015.

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

A remettre cabinet médical

Bien situé au centre de Genève, rive gauche, à proximité des transports publics. D'une surface de 142 m², son loyer est de 3660 CHF mensuel, charges comprises. Il conviendrait bien pour deux ou trois médecins. Il est occupé actuellement par un interniste, souhaitant remettre si possible les dossiers de ses patients à son (ses) successeur(s). Disponible dès le 1er novembre 2015.

Contact par téléphone: 079 486 22 37

Cabinet à remettre

Bureau 35 m², spacieux, chaleureux. 10 m² à partager avec un interniste comprenant salle d'eau, kitchenette et salle d'attente. Au 1^{er} étage d'un logement comprenant juste deux étages, bien situé dans le quartier de Saint-Jean. Place de parking. Toutes les installations téléphoniques et internet déjà faites. Loyer mensuel avec parking: 2050 CHF. Reprise de bail avec interniste sur place obligatoire.

Contact par mail: manuela.bertolini@bluewin.ch

A vendre imprimante Codonics Horizon

Première mise en service 02/2010. Contrôle d'état 09/2015 ok. Maintenance régulières effectuées. Très bon état. Lot imprimante et consommables papier A4 (N/B – Couleurs) environ 800 feuilles. Prix: 8500 CHF ttc. S'adresser à Medimage.

Contact par téléphone: 022 347 253 47

Bureau à sous-louer

Bureau à sous-louer à temps partiel pour psychologue indépendant ou psychiatre dans cabinet de psychiatres au boulevard des Philosophes.

40%, disponible de suite pour 550 CHF

60% dès le 1^{er} mars 2016 pour 820 CHF

Contact téléphone: Dr Guillaume Perret, 079 423 77 88
par courriel: perretg46@gmail.com

Petites annonces (suite)

A vendre table d'examen électrique

Table d'examen 198 x 66 cm achetée c/o PHARMAP en 1984. R.030 réglable électrique en hauteur MMR57 Stamkin 210.80. Prix: 2670 CHF. Excellent état. Support pour rouleau de papier. Étriers gynéco amovibles.

Contacteur par téléphone: 022 346 96 49
par courriel: frposternak@bluewin.ch

Rejoignez une équipe dynamique de professionnels de la santé

Nous sommes des professionnels de la santé, gynécologie & obstétrique, homéopathie et nous aimerions collaborer avec un autre professionnel offrant une spécialité en harmonie avec les nôtres. Vous disposerez d'un grand espace, très avenant, déjà meublé, lumineux, une salle d'attente, une petite cuisine, une section informatique, un local polyvalent et tout le confort d'un cabinet médical de renom, très bien situé sur la rive gauche, à proximité des cliniques et du centre-ville avec une nombreuse patientèle fidèle. Le loyer est abordable.

Contacteur par téléphone: 078 689 63 34
par courriel: cab.medical1206@gmail.com

A louer à Champel, cabinet médical

Magnifique cabinet médical à louer de 45m² environ à Champel, près de l'Hôpital cantonal, entièrement rénové, avec climatisation, calme, lumineux. Situé au 4^e étage d'un immeuble de cabinets médicaux, il comporte une grande pièce de consultation, une salle d'attente et 1 cabinet de toilette. Disponible immédiatement. Peut être loué à toute personne ayant un droit de pratique indépendant à Genève dans le domaine médical.

Contacteur par téléphone: 022 347 45 11 et 078 707 53 29
par courriel: varmand@bluewin.ch

Cabinet à partager

Magnifique cabinet médical de 85 m² situé à la rue de l'Orangerie 5, 1202 Genève. Calme avec un excellent emplacement. Situé entre la rue de la Servette et les organisations internationales. Conviendrait pour un cabinet de psychiatrie et psychothérapie, une autre spécialité ou pour des professionnels paramédicaux. Une grande salle d'attente, deux bureaux et un secrétariat. Arrêt de bus à proximité. Loyer 2690 CHF.

Contacteur par téléphone: 079 609 51 32

Cabinet médical équipé

Centre médical multidisciplinaire de l'Aéroport (CMMA) offre un cabinet médical équipé à un chirurgien orthopédiste ou un/pneumologue. Excellentes conditions.

Contacteur par téléphone: 079 202 54 70

A sous-louer un bureau meublé

A sous-louer un bureau meublé d'environ 12 m² dans un cabinet de groupe à Genève sur la rive droite (Pâquis). Disponible mardi, mercredi et vendredi. Loyer raisonnable. Idéal pour psychologue, psychiatre, diététicienne, autre.

Contacteur par téléphone: 078 845 11 18

Bureau à louer dans un cabinet de groupe à Rive

Au centre de Genève, à Rive, un bureau à louer dans un cabinet médical de groupe. Très joli bureau spacieux, refait à neuf. Salle d'attente et salle de soins communes. Le partage du secrétariat est une option. Les dossiers et les facturations électroniques aussi comme option. 100% ou temps partiel. Libre 1^{er} octobre 2015.

Contacteur par téléphone: 022 311 24 20
par courriel: stojiljkovic@yahoo.com

Conférence de la Société Médicale de Genève

Mardi 3 novembre 2015, à 19 h 15

De Segantini à Rodin. Images de l'hystérie autour de 1900
par Mme Céline Eidenbenz

A l'époque où les frontières entre arts et sciences sont volontiers poreuses, l'hystérie est une préoccupation pour les médecins autant que pour les artistes. Jean-Martin Charcot, neurologue à la clinique de la Salpêtrière à Paris, s'attache à la définir et encourage la production de photographies, gravures et dessins. Sur la scène artistique, l'hystérie intéresse pour son ambivalence, elle se profile comme un signe de modernité et permet l'exploration de formes aussi nouvelles qu'expressives, comme le fameux « arc de cercle », visible sur les œuvres d'artistes comme Giovanni Segantini et Auguste Rodin. Symptôme ou symbole, cette gestuelle du déséquilibre est-elle l'expression d'une attitude « à rebours ou simple ligne serpentine » ?.

Mme **Céline Eidenbenz** est historienne de l'art, directrice du musée d'art de Sion, chargée d'enseignement à l'Université de Genève

Lieu: HUG, Salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Renseignements: <http://www.smge.ch> et auprès du Dr Thanh Dang: thanh.dang@grangettes.ch

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Jeudi 29 octobre 2015, de 14 h 00 à 18 h 00

Médicaments psychotropes, troubles du sommeil et aptitude au travail

Renseignements: Mme Laurie Kujawa, rrmdt@i-s-t.ch, fax 021 314 74 30

Lieu: CHUV, auditoire Auguste-Tissot, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne



Jeudi 29 octobre 2015, de 8 h 30 à 12 h 15

**Les jeudis de la Vaudoise
Néphrologie – hypertension**

Présentation et inscription: <http://www.svmed.ch/formation-svm/les-jeudis-de-la-vaudoise/>

Lieu: CHUV, auditoire César-Roux, puis en salles de séminaire, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne



Jeudi 29 octobre 2015, de 13 h 30 à 17 h 30

**5^e symposium du cancer de la prostate
Actualités en 2015**

Bulletin d'inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/carte-reponse-symposium-2015.pdf>

Lieu: HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mardi 3 novembre 2015, de 13 h 30 à 18 h 00

The Effect of Gut Bacteria on the Brain, Alzheimer's and Brain Amyloidosis

Présentation, programme et inscription: <http://www.nexttrends.ch/>

Lieu: Campus Biotech, chemin des Mines 9, 1202 Genève



Mercredi 4 novembre 2015, de 10 h 00 à 17 h 00

**Nouveautés et aspects immunologiques des greffes
21^e Journée romande d'immunologie
11^e symposium du Centre universitaire romand de transplantation**

Annonce du colloque: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/21emeJRI-2015.pdf>

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 5 novembre 2015, à 18 h 00

**Les dialogues des Grangettes
Artériopathies périphériques : Est-ce encore une maladie orpheline en 2015 ?**

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/HUG_La-crise-en-Soins-Palliatifs_WEB_planche.pdf

Lieu: HUG, Nouvel auditoire de pédiatrie, avenue de la Roseraie 45, 1205 Genève

Présentation, programme et bulletin d'inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/programme-dialogues-des-grangettes-051115.pdf>

Lieu: Clinique des Grangettes, salle de conférence, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries

A vos agendas! (suite)

Jeudi 12 novembre 2015, de 8 h 15 à 15 h 30

29^e Journée scientifique de la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE)

Femme et respiration

Présentation et programme définitif: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/programme_2015_v3.pdf

Lieu: Forum Genève, Crédit Suisse, rue de Lausanne 11-19, 1201 Genève



Jeudi 12 novembre 2015, de 9 h 00 à 17 h 00

Journée d'initiation à la médecine manuelle

Programme: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme-Journee-dinitiation-MM2015.pdf>

Lieu: Hôpital Beau-Séjour, salle de colloque du Pavillon Louis XVI, avenue de Beau-Séjour 26, 1206 Genève



Sport et... addiction

**Symposium d'automne du Réseau romand
de médecine de l'exercice et du sport**

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Flyer_symposium-12-11-15.pdf

Lieu: Hôtel La Longeraie, route de La Longeraie, 1110 Morges



Samedi 14 novembre 2015

XXVII^e journée ASUPEA

Adolescence, agirs et somatisations, entre désymbolisation et intégration

Présentation et programme:

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/DepressionMasculine_1.pdf

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 19 novembre 2015, de 17 h 00 à 18 h 30

**Médecins en cabinet: partenaires de l'enseignement
et de la recherche universitaire**

L'Unité de médecine de premier recours (UMPR) devient l'Unité des internistes généralistes et pédiatres (UIGP)

Présentation de la conférence: <http://www.unige.ch/medecine/uigp/evènements/inauguration-uigp/>

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

**Vos collègues sur votre portable, c'est:
MedAMGe (app iPhone/Android)!**

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

**Responsable de la
publication**

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
16 novembre 2015**

**Délai rédactionnel :
2 novembre 2015**

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS